

CONSEIL MUNICIPAL MARTIGUES

16 octobre
2020

PROCES - VERBAL

Service " Conseil Municipal "

📞 Tél : 04 42 44 33 82 - 04 42 44 33 81

✉ Courriel : conseil-municipal@ville-martigues.fr

L'AN DEUX MILLE VINGT, le SEIZE du mois d'OCTOBRE à 17 h 45, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gaby CHARROUX, Maire.

Etat des présents à l'ouverture de la séance

PRÉSENTS :

M. Gaby CHARROUX, Maire, M. Henri CAMBESSEDES, Mme Camille DI FOLCO, M. Gérard FRAU, Mme Nathalie LEFEBVRE, M. Florian SALAZAR-MARTIN (*départ à la question n° 24 : pouvoir donné à M. CAMBESSEDES*), Mme Linda BOUCHICHA, M. Pierre CASTE, Mme Annie KINAS, M. Frédéric GRIMAUD, Mme Charlette BENARD, Adjoint au Maire, Mme Odile TEYSSIER-VAISSE, M. Mehdi KHOUANI, Mme Saoussen BOUSSAHEL, Adjoint de Quartier, MM. Roger CAMOIN, Patrick COURTIN, Mmes Caroline RIMBAULT-MINOT, Blandine GUICHANE, Chantal HABASTIDA, MM. Jean-Marc VILLANUEVA, Christian DEPRez, Mme Valérie BAQUE, M. Jean-Pascal BADJI, Olivier MAURUC, Mme Marceline ZEPHIR, M. Pierre DHARREVILLE, Mme Emmanuelle TAVAN, M. Mathieu RAISSIGUIER, Mme Laëtitia SABATIER, M. Patrick BERTHON, Mme Carole CAHAGNE, M. Thierry BOISSIN, Mme Joëlle COULOMB, M. Jean-Luc DI MARIA, Mme Christiane VILLECOURT, M. Emmanuel FOUQUART, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

M. Stéphane DELAHAYE, Adjoint au Maire - Pouvoir donné à M. MAURUC
Mme Sophie DEGIOANNI, Adjointe au Maire - Pouvoir donné à M. CAMOIN
M. Franck FERRARO, Adjoint de Quartier - Pouvoir donné à Mme HABASTIDA
Mme Eliane ISIDORE, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à M. CHARROUX
Mme Anne-Marie SUDRY, Conseillère Municipale - Pouvoir donné à Mme BENARD
M. Jean-François MAUFFREY, Conseiller Municipal - Pouvoir donné à Mme ZEPHIR

EXCUSÉE :

Mme Sigolène VINSON, Conseillère Municipale



5°/ Intervention du Maire sur le confinement nocturne :

Le Maire souhaite évoquer le confinement nocturne de 21h à 6h appliqué sur le territoire de la Commune et exprimer son incompréhension face à des décisions prises sans concertation avec les Maires dont la réactivité avait été saluée dans le contexte du confinement du pays.

Martigues se voit donc appliquer des mesures dignes d'une situation extrême alors qu'aucun élément ne lui est parvenu ni des services de l'Etat, ni des établissements de santé du territoire.

Le Maire fait part également de son inquiétude pour l'économie locale et au-delà pour le pays, dans un contexte qui met en lumière l'abandon du service public de la santé.

Il souhaite par ailleurs remercier la population de Martigues pour son soutien et sa confiance et l'encourager à maintenir les bonnes pratiques et ce afin de garder sous contrôle la situation sanitaire.

Enfin, le Maire se réserve le droit d'accompagner les initiatives qui pourraient être prises pour s'opposer à des mesures qui seraient disproportionnées pour la Commune.



6°/ Déclaration de soutien sur le conflit du Haut-Karabagh

Monsieur le Maire déclare :

"Madame, Monsieur,

Je voudrais en préambule de l'ordre du jour de notre séance du conseil municipal solliciter votre accord pour faire une déclaration de soutien aux victimes du conflit qui sévit dans le Haut Karabagh.

La situation dans cette partie de l'Europe transcaucasienne est au plus haut point inquiétante.

Chaque jour qui passe, montre une exacerbation des positions dont les seules victimes sont les populations civiles arméniennes.

Aujourd'hui, l'Artsakh a le droit à une reconnaissance de son autonomie.

L'Artsakh a le droit d'être entendu et écouté par les grandes puissances qui décident du destin de notre Monde.

Évidemment, notre premier vœu est que le conflit armé cesse.

Que la paix s'installe durablement dans cette partie de l'Europe où depuis 1991, c'est l'instabilité permanente qui domine.

Mais au-delà, il est aussi question de la place de la Turquie dans ce conflit.

L'engagement du gouvernement turc dans l'opposition entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie montre qu'au-delà des enjeux économiques ou géopolitiques, il est bien question d'un engagement culturel pour ne pas dire racial.

Les intentions affichées par le Président Erdogan de redonner à sa nation sa puissance d'antan ne peut que nous interpeler sur ses aspirations à accompagner les Azéris contre les Arméniens.

L'idée de son ambition de recréer l'empire Ottoman s'accompagne pour le peuple arménien, pour sa diaspora française, d'une tentation de recommencement de l'histoire.

Douloureux pour tout un peuple, douloureux par son déni 115 ans après.

Alors, cher(e)s collègues, parce que l'émotion que provoque une guerre quelle qu'elle soit est renforcée quand on a le sentiment qu'elle touche les gens autour de nous, nous sommes dans l'obligation de nous positionner.

Parce que la communauté Arménienne est importante à Martigues, parce que la France a su être une terre d'accueil et un relais pour porter la reconnaissance du génocide, nous nous devons d'avoir ce moment de soutien.

Nous nous devons aussi d'exiger du Président de la République ainsi que de l'Assemblée Nationale qu'ils prennent position, fermement, dans ce conflit.

Quand la France est capable de prendre des positions pour soutenir un Président en Amérique latine qui a perdu les élections, quand la France se permet ce qu'elle s'est permise après la tragédie Libanaise, on peut être en droit d'attendre qu'elle n'invoque pas la neutralité face à un des Présidents les plus autoritaristes du monde.

Sinon, définitivement, notre pays est à ranger dans les nations qui ne comptent plus.

Nous sommes en train de mesurer avec la crise sanitaire, que nous comptons de moins en moins au rang de grande puissance avec nos manques de moyens, nous risquons de le mesurer avec la perte de notre influence dans le reste du monde.

Alors, je veux ce soir assurer toute la diaspora Arménienne du soutien plein et entier du Conseil Municipal de la ville de Martigues.

Assurer Monsieur SIRMAKES, Consul d'Arménie dans le sud de la France, Madame STEPANOV engagée dans la lutte pour la reconnaissance de l'Artsakh et Monsieur Grégoire MINASSIAN, Président de l'Association des Arméniens à Martigues, de notre soutien et de notre engagement pour accompagner une action visant à imposer la paix dans le Haut Karabagh."



. Monsieur FOUQUART, Conseiller Municipal du groupe politique "Unis pour Martigues", soutient la déclaration de Monsieur le Maire qu'il trouve légitime et précise que son Groupe au Conseil Régional PACA a déposé le 9 octobre 2020 un vœu en soutien au peuple arménien.
